

**LES COUPLAGES  
DE CONSTRUCTIONS VERBALES  
EN FRANÇAIS PARLÉ :  
EFFET DE COHÉSION DISCURSIVE  
OU SYNTAXE DE L'ÉNONCÉ**

**1. POSITION DU PROBLÈME :  
LIMITES ENTRE SYNTAXE DE L'ÉNONCÉ  
ET ORGANISATION DISCURSIVE**

La prise en compte des exemples rencontrés au fil de la lecture des corpus du GARS<sup>1</sup> nous amène à rendre leur importance à des faits syntaxiques que l'on pourrait croire marginaux ou tout au moins secondaires à ne considérer que notre compétence du français standard. Ainsi tous ceux qui travaillent sur l'oral sont une fois ou l'autre amenés à s'intéresser à des couples d'énoncés comme les suivants :

- (1a) mon père qui a une bonne voiture fait le trajet en deux heures
- (1b) il y a mon père — il a une bonne voiture — eh bien il fait le trajet  
en deux heures (Tomeï, 12,2)
- (2a) les quarts de finale de la coupe de France ont vu deux victoires des  
clubs visiteurs
- (2b) les quarts de finale de la coupe les clubs visiteurs ont gagné deux  
rencontres (TF 1, 2.4.80)
- (3a) ils dansaient d'une telle façon qu'on aurait dit des américains
- (3b) ils dansaient on aurait dit des américains (AZ; 12, 1)
- (4a) ils mangeaient à minuit
- (4b) je me rappelle quand elle sortait des moutons des fois ils man-  
geaient c'était minuit (AZ, 15, 3)

---

1. Dans ce qui suit les exemples attestés dans les corpus sont suivis de leur référence, les exemples entendus sont datés, les exemples fabriqués ne sont suivis d'aucune indication.

- (5a) ils ont un argot tel que on comprend rien  
 (5b) eux ils ont un argot eh pétard on comprend que dalle (AG, 80, 17)
- (6a) je comprends pas qu'ils n'aient pas montré plus de sang  
 (6b) ce que je comprends pas moi c'est qu'ils aient pas montré plus de sang dans ce film
- (6c) ce que je comprends pas moi ils auraient euh ce film comme ça — ils auraient dû montrer un peu plus de sang un peu plus d'horreur (AG, 87)
- (7a) il est arrivé tout déchiré  
 (7b) il est arrivé il était tout déchiré (Trab, 16)
- (8a) l'hiver tout le monde partait sur le continent on se retrouvait tout seuls  
 (8b) l'hiver tout le monde partait sur le continent on se retrouvait on était tout seuls (Perr, 15)
- (9a) il avait une tonsure on aurait dit  
 (9b) il avait on aurait dit une tonsure là (Barrué, 17, 1)
- (10a) le genêt c'est pareil si tu le coupes aujourd'hui dans deux mois il repoussera et ça continuera comme ça  
 (10b) Hé le genêt c'est pareil tu le coupes aujourd'hui dans deux mois il repoussera et ça continuera comme ça (Mike, 32, 15)

Les exemples (b) sont des exemples attestés en français parlé, les exemples (a) sont fabriqués. Ces paires d'énoncés frappent par le fait qu'ils présentent des formes différentes tout en constituant d'assez bonnes paraphrases. Cette intuition sémantique amène tout naturellement à se demander si le parallélisme sémantique a quelque reflet dans la syntaxe des énoncés. L'objet de cet article sera en fait de chercher à élucider la nature des relations qui sont à l'origine de l'intuition de "pseudo-subordination" que l'on peut mettre en avant pour rendre compte des énoncés (b). La conclusion à laquelle je voudrais aboutir passe d'abord par le refus de deux attitudes radicales.

L'une dirait que les énoncés (b) sont tout simplement des versions non marquées morphologiquement des constructions attestées en (a), par une sorte de réduction à zéro des morphèmes relateurs : il y aurait réaction asyndétique. Cette solution ne sera pas retenue, d'une part parce qu'elle se heurte à l'objection de principe contre l'utilisation des effacements irrécupérables, d'autre part parce que, comme on le montrera par la suite, les "subordonnées" sans marque n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques que leurs correspondants "marqués".

L'autre poserait que les énoncés (b) sont en fait des fragments de discours composés d'énoncés indépendants syntaxiquement, mais que des raisons de simple cohésion discursive obligent à mettre sémantiquement

en relation. Il s'agirait donc d'un cas banal d'analyse abusive où l'on s'autorise à poser une relation syntaxique entre deux unités sur la seule foi d'une relation sémantique.

Cette solution se heurte d'emblée aux cas où il est très difficile de considérer que la première construction verbale constitue une unité syntaxique indépendante. C'est évidemment le cas de (6). De même, si l'on considère l'énoncé (8a), on peut l'analyser comme une réalisation de la construction complexe du verbe *se retrouver* : "se retrouver comme ça, ainsi". Si l'on veut conserver cette analyse pour ce verbe dans (8b), ce qui est conforme à son interprétation en contexte, on voit qu'il faut considérer la deuxième construction verbale comme une réalisation de la place "comme ça". Si on posait deux constructions verbales indépendantes, on isolerait un énoncé : *on se retrouverait*, qui induit un sens tout différent pour le verbe (rencontre et non état). Le couple (9) amène à une conclusion identique : *il avait* ne pouvant constituer un énoncé à lui tout seul, on doit considérer que dans (9b) *on aurait dit une tonsure* est la réalisation du complément nécessaire de *avoir*.

Il y a donc bien des cas où une construction verbale sans marque morphologique doit être analysée comme régie par un verbe. J'en conclurai d'abord que pour ces cas-là au moins de la liste il faut supposer que la relation entre deux constructions verbales tensées en asyndète relève bien de la syntaxe de l'énoncé et non de simples enchaînements discursifs. Peut-on alors dire que si l'on doit en effet analyser ces exemples comme des types particuliers de valence que peuvent avoir certains verbes en français de conversation, tous les autres cas relèvent de l'organisation discursive et non de la syntaxe de l'énoncé ?

Signalons d'abord que l'on ne peut se contenter d'analyser *on était tout seuls* simplement comme une réalisation parmi d'autres de la place "comme ça" du verbe *se retrouver*. Cette réalisation n'apparaît en effet que dans des contextes linguistiques bien définis : elle ne se rencontre qu'à droite du verbe recteur et celui-ci doit être à la forme affirmative. Comparons :

- (11) tout seul je me suis retrouvé
- (12) ? j'étais tout seul je me suis retrouvé
- (13) heureusement je me suis pas retrouvé tout seul
- (14) ? heureusement je me suis pas retrouvé j'étais tout seul

Comment expliquer ces restrictions qui n'affectent que certaines seulement des réalisations possibles de la place de valence du verbe ?

Je propose de le faire en considérant que la construction *on était seuls* est en fait reliée par deux types de relations à la première construction : elle est d'une part régie par le verbe *se retrouver* et, d'autre part, constituée avec la construction *je me suis retrouvé* un couple sur le modèle de ce que l'on observe dans :

(15) notre mariage on était seuls

Cette structure de couple repose sur une relation de dépendance syntaxique d'un autre type que la rection et relevant du domaine de ce qu'on a désigné dans le cadre adopté par le GARS comme les constituants associés<sup>2</sup> ou de ce qu'on appelle parfois relations "énonciatives" en les opposant aux relations prédicatives.

Une partie des énoncés à effet de subordination de la liste pourra être analysée ainsi : comme des structures "mixtes" où un lien syntaxique est établi à la fois par une dépendance grammaticale et un lien d'association. Les propriétés de l'élément ainsi construit résultent donc de l'interférence entre les deux types d'organisation. Ces structures "mixtes" ne rendent cependant pas compte de tous les effets de subordination de la liste.

Dans certains cas en effet, il n'y a aucun indice que le premier verbe régisse la construction verbale qu'il précède. Les deux constructions sont autonomes du point de vue de la syntaxe grammaticale, mais elles peuvent être constituées en énoncé unique par une relation d'association. On peut imaginer des énoncés comme :

(16) Il a repris l'affaire < il y avait plus un sou en caisse > maintenant elle est cotée en bourse

Comme nous le confirme d'ailleurs l'énoncé (15), il y a bien des cas où la seule relation d'association par couplage peut constituer un lien syntaxique entre deux constituants de l'énoncé. L'effet de subordination provient alors d'une réinterprétation abusive de la dépendance non grammaticale qu'établit le couplage.

Il y a donc deux types de questions auxquelles il faut répondre pour décrire l'organisation syntaxique des "pseudo-subordinations" de la liste. D'une part, dans quelle mesure la deuxième construction dépend d'une catégorie grammaticale figurant dans la première. Et d'autre part par quel type de relation d'association elle est unie à l'ensemble de la première construction.

---

2. Voir Cl. BLANCHE-BENVENISTE [1981].

Le couplage n'est pas, en effet, la seule relation d'association qui peut produire l'impression d'une subordination. Je propose de le distinguer de deux autres types d'association : le cas de la "greffe" d'un énoncé sur un autre :

- (1b) il y a mon père — *il a une bonne voiture* — eh bien il fait le trajet en deux heures

et celui de la relation de "pseudo-corrélation" qui est à la base de (10b) :

- (10b) Hé le genêt c'est pareil *tu le coupes aujourd'hui dans deux mois il repoussera* et ça continuera comme ça

Je puis maintenant préciser mon objectif : analyser une des sources possibles des effets de subordination entre deux constructions verbales tensées : la relation de couplage et ses interactions éventuelles avec la réaction verbale.

Mon hypothèse centrale est que le couplage n'est pas une relation syntaxique totalement nouvelle qu'on introduirait un peu pour la circonstance : la relation de couplage entre deux constructions verbales peut être en fait considérée comme une extension du type de relations que l'on s'accorde à reconnaître entre le terme nominal et le terme verbal de (17) et que l'on retrouve aussi en (15) ou encore entre les deux constructions nominales de (18)<sup>3</sup> :

- (17) les quarts de finale < les clubs visiteurs ont gagné deux rencontres >  
 (18) et là un gros ennui < son cœur si faible >

L'extension consistera à considérer que cette organisation en couple peut aussi bien relier deux constructions verbales sans marque morphologique de dépendance qu'une construction nominale et une construction verbale :

- (19) et là on s'est retrouvé < on était tout seuls >  
 et là il y a un gros ennui < il a le cœur malade >

Mon objectif est de proposer une typologie et une description syntaxique des couplages ainsi définis. En vue d'établir cette typologie, je donnerai deux types d'éclaircissements. Je justifierai d'abord le choix d'une approche descriptive de la question. Puis, dans ce cadre descriptif,

3. Comme il sera précisé plus loin cette relation est repérable par le schéma intonatif qui oppose un premier membre à intonation ouvrante (désormais notée <) et un second membre à intonation fermante (désormais notée >).

j'essaierai de préciser la notion d'énoncé fondé sur le couplage et celle d'énoncé "mixte" à travers l'examen des relations qui les constituent.

## 2. CHOIX D'UNE APPROCHE DESCRIPTIVE

Une façon largement acceptée de rendre compte de cette situation est de formuler le problème ainsi : il existe deux façons d'organiser les constituants pour construire les énoncés. La première, qui est strictement à l'œuvre dans les énoncés (a), fait appel aux relations de dépendance morphosyntaxiques. Il s'agit du domaine bien étudié des relations de rection donnant lieu aux formes syntaxiques canoniques de la langue. Par analogie avec la syntaxe de la logique, on parle d'organisation syntaxique prédicative, le verbe étant le prédicat par excellence.

Au-delà de ce domaine, on reconnaît qu'il existe d'autres principes structureurs de l'énoncé, mais tout se passe comme si, pour ce domaine, explication et description pouvaient coïncider. Le domaine des constructions grammaticales apparaît relativement autonome par rapport à leur interprétation sémantique : personne ne songerait à assimiler sujet à agent par exemple. En revanche pour le second domaine, certains diront qu'on est passé d'une organisation syntaxique à une organisation pragmatique (Givon 83), pour d'autres, on compose des relations prédicatives avec des relations énonciatives (Culioli [76], p. 230), enfin, dans la tradition de l'École de Prague, il s'agit là du domaine des relations qui "constituent l'énoncé comme message", pour reprendre la formulation de J. Perrot [65] (p. 402).

Ont été ainsi définis toute une série de concepts qui sont censés prendre le relais des termes désignant habituellement les relations syntaxiques. Pour décrire, par exemple, la relation entre les constituants de tête *les quarts de finale* ou *il y a mon père* et le reste des énoncés 1 et 2, on est tenté d'utiliser les notions de thème et de rhème ou d'énoncés à topic.

Une solution assez naturelle, dans ce cadre, au problème posé par les énoncés 2 à 9 et à leurs effets de "subordination" serait de dire qu'ils représentent une réalisation possible d'une configuration thème / rhème ou topic / comment, précisément dans le cas où la partie topic serait une construction verbale et non une construction nominale. Mon "couplage" serait donc un autre nom pour la relation qui unit un thème et un rhème.

Cependant l'enjeu n'est pas seulement terminologique. Si je m'efforce d'utiliser des termes qui renvoient à la seule forme des énoncés, c'est que

je redoute les pièges que peuvent constituer des notions qui se veulent directement explicatives. On ne doit pas supposer résolues des questions telles que : quels critères précis, au-delà d'une simple intuition sémantique, nous permettent d'identifier le thème et le rhème ? Quels rapports entretiennent-ils avec les unités dégagées dans l'analyse morphosyntaxique ?

À ces questions fondamentales complexes, on a souvent apporté des réponses à mon sens trop simples dont les présupposés méthodologiques reviennent en fait à admettre que le caractère directement explicatif ou fonctionnel des notions concernées dispense d'en donner une définition en termes formels. Si l'on se contente, pour analyser un énoncé en thème et rhème, d'une analyse de contenu, on a peu de chances de trouver un signifiant stable à associer à ces notions. Si l'on recherche le thème ou le topic en le définissant comme ce "qui fait l'objet du message", ou ce qui "répond à une question explicite ou implicite" du contexte précédent, ou encore ce qui "représente l'information connue", on ne pourra associer à ces signifiés aucun signifiant stable, aucun constituant repérable par des marques ou des propriétés formelles. Ce "thème" pourra certes être manifesté dans un constituant initial sans relations grammaticales avec ce qui suit, comme en 1b et 2b :

- (20) et les quarts de finale, qu'est-ce qui s'est passé ?  
*les quarts de finale les clubs visiteurs ont gagné.*

Mais il pourra l'être tout aussi bien sous forme d'une portion quelconque de la construction verbale, sans que la "fonction de thème" reçoive une marque particulière :

- (21) Qui peut faire ce trajet en 4 h  
*mon père fait le trajet en 4 h (thème)*
- (22) Combien il met ton père pour ce trajet  
*mon père (thème) fait le trajet en 4 h*

Dans ce cas, le thème n'est pas défini comme une unité linguistique, c'est-à-dire en termes de signe. On a donc adopté une démarche qui revient à poser qu'au-delà des relations de dépendance morphosyntaxiques définies en termes sémasiologiques, on passe à un mode d'organisation totalement différent où les unités seraient définies de façon onomasiologique.

Le choix du terme couplage marque une volonté de rester sur le terrain sémasiologique lorsqu'on aborde la description de ces structures qui vont au-delà de l'organisation morphosyntaxique. L'organisation est sans

doute différente mais, si l'on veut rester dans une problématique linguistique, on doit pouvoir en caractériser les éléments en termes formels, en termes de signifiants associés de façon stable à des signifiés.

On pourrait penser éclairer le problème si, au lieu de parler en termes de constituants, on parle en termes des opérations sous-jacentes à ces unités. On parlerait ainsi d'opérations énonciatives qui seraient à la source des énoncés (b). Les énoncés (a) étant, eux, sous-tendus par une organisation prédicative dont le pivot serait évidemment le verbe constructeur.

Dans les termes de cette opposition, on pourrait présenter les différences entre les énoncés (a) et les énoncés (b) de façon assez satisfaisante intuitivement. Les énoncés (a) seraient des complexes de relations prédicatives pourvus globalement d'une modalité énonciative, au contraire les énoncés (b) seraient constitués d'un ensemble prédicatif de base organisé autour du premier verbe et fonctionnant comme repère constitutif par rapport auquel une relation énonciative introduirait un ensemble prédicatif indépendant. La relation énonciative fournirait un prolongement ou une extension à une des relations prédicatives dégagées par le verbe lorsqu'il y a effet de rection, elle constituerait le lien dans les autres cas.

En fait là encore la démarche me semble trop onomasiologique pour un objectif descriptif. Le repère constitutif de l'énoncé défini "en structure profonde" par un complexe d'opérations énonciatives, ne va pas recevoir de signifiant stable au niveau des formes de surface. Il pourra tantôt être une unité indépendante, tantôt se confondre avec l'élément qui constitue le point de départ de la relation prédicative (le sujet). Ainsi, là encore, la différence entre *Paul est venu* et *Paul il est venu* apparaîtra comme superficielle par rapport à la notion explicative d'opérations constitutives de repère. Ceci veut dire que ce type d'approche mettra plus l'accent sur l'articulation des opérations dans un modèle formel cohérent que sur l'examen des propriétés des énoncés attestés, qui sont vues comme de simples "traces" des opérations sous-jacentes.

Les pistes que nous ouvrent ces cadres explicatifs sont sans aucun doute suggestives, mais je considère que le domaine empirique qu'elles sont censées couvrir n'est pas encore assez précisément défini pour que la priorité soit à la recherche de l'explication. La description des traces laissées par le système des opérations énonciatives reste encore à faire sur bien des points pour le français parlé et c'est à ce niveau que je situerai mon travail.

De plus, une description me semble difficile à mener en utilisant d'emblée des cadres chargés d'intentions explicatives. C'est pourquoi j'ai choisi de situer mon étude en quelque sorte parallèlement à ces cadres, pour fournir à travers une approche descriptive de nouveaux éléments empiriques à la discussion. Je ne reprendrai donc pas leur terminologie, mais j'espère que cette mise en point permettra au lecteur de faire le lien entre une notion descriptive, comme se veut être celle de "couplage" et les notions de "thème", de "topic" ou de relation "énonciative".

### 3. STATUT SYNTAXIQUE DES ÉNONCÉS À COUPLAGE

Les énoncés à couplage sont au cœur d'un phénomène syntaxique très important mais aussi très difficile à cerner : celui de l'interaction des relations de rection et des relations d'association dans la constitution des énoncés. L'étude de cette interaction sera facilitée si l'on rappelle les propriétés prototypiques des structures que ces deux modes d'organisation peuvent constituer indépendamment l'un de l'autre. Il s'agit évidemment de situations idéales, puisque le plus souvent les deux modes sont intimement liés dans les énoncés attestés.

Je vais donc rappeler les propriétés des énoncés constitués seulement par des constructions verbales.

(23) je le lui ai donné

et les comparerai à celles des énoncés où ce n'est pas une construction verbale qui est responsable du lien syntaxique majeur de l'énoncé, mais bien une simple relation d'association, comme dans le deuxième énoncé de l'exemple suivant :

(24) ils discutaient au comptoir et moi <pas de demi>

Ces structures sont aux relations d'association ce que les constructions sont aux relations de rection. Je les désignerai par le terme de schéma d'énoncé. Les schémas seront distingués sur la base du type de relation d'association qui les constitue : couplage, greffe, pseudo-corrélation (voir 3.2).

Je n'examinerai des constructions et des schémas que les propriétés qui permettent de comprendre comment ces deux types de structures interagissent pour constituer les divers types d'énoncés.

### 3.1. LES DEUX MODES DE CONSTRUCTION DES ÉNONCÉS

#### 3.1.1. Rectiion verbale et constructions

Dans un énoncé tel que :

(25) les quarts de finale ont vu la victoire de ces clubs >

on peut distinguer une marque modale assertive marquée par une intonation descendante (>) et une construction qui reçoit cette modalité : cette construction est organisée autour du verbe *voir*. Comment caractériser la relation entre le verbe et les éléments qu'il régit ? Sous sa forme prototypique, le principe de la rectiion met en jeu une double dépendance.

D'un côté le constructeur qui dégage les places syntaxiques dépend de l'élément qu'il construit, car sans cet élément il ne peut constituer un énoncé acceptable ou du moins équivalent à l'énoncé de départ :

(26) \* les quarts de finale ont vu

De l'autre côté, l'élément construit présente de nombreuses contraintes par rapport à un énoncé indépendant qui sont des marques de sa dépendance au verbe recteur. Ainsi, une propriété essentielle du constructeur c'est qu'il fait entrer l'élément construit dans un paradigme de formes qui lui est propre. Ceci exclut que n'importe quelle catégorie puisse réaliser une place de construction donnée. Ainsi dans le paradigme résumé par *comme ça* défini par le verbe *rester* on ne trouvera pas d'interrogative indirecte, ni de que-phrase :

(27) il restait    comme ça  
                  tranquille  
                  \* à qui il faut parler  
                  \* que sa mère lui tenait la main.

Cette contrainte en entraîne une autre : toute combinatoire d'éléments lexicaux qui pourraient être utilisés pour décrire "l'état dans lequel il restait" n'est pas possible. L'énoncé suivant n'est pas une forme possible de la construction *il restait comme ça* :

(28) ? il restait vous savez pendant des journées il était assis sans rien faire et il fallait lui donner à manger

Le point sur lequel j'insisterai ici concerne la relation entre la marque de la place syntaxique et la réalisation de cette place. Cette réalisation elle-même comportant deux aspects : le type de catégorie grammaticale

imposé par le verbe et la possibilité d'y placer des éléments lexicaux. Dans les formes les plus simples, les trois choses semblent se confondre :

(29) j'aime qu'il y ait un jardin

La *que-phrase* occupe une place de valence du verbe qui n'est pas marquée par ailleurs, comme ça pourrait être le cas avec une syntaxe de type calcul des prédicats, où les parenthèses ont cette fonction :

(30) j'aime ( ), j'aime (qu'il y ait un jardin)

La *que-phrase* constitue à la fois la réalisation grammaticale et l'apport lexical à cette place.

En fait, il existe des types de constructions où ces diverses composantes de la relation syntaxique sont distinguées. C'est ainsi que l'on peut considérer que dans :

(31) c'est moi qui aime le jardin

le (*qu*)-*i* est une marque de place sujet ne comportant aucune valeur catégorielle ni lexicale. C'est *moi* qui assure ces rôles. De même, dans le classique dispositif pseudo-clivé :

(32) ce que j'aime c'est qu'il y ait un jardin

On peut considérer, pour reprendre la formulation de Cl. Blanche-Benveniste ([86], p. 154), qu'il s'agit "d'une attestation de cette tendance du français à exprimer deux fois la valence d'un verbe en séparant d'une part la réalisation avec une pro-forme [ce que], de valeur grammaticale, et d'autre part la réalisation lexicale [qu'il y ait un jardin].

Cl. Blanche-Benveniste étudie des constructions de ce type où le rôle de la pro-forme est tenu par l'élément *une chose* :

(33) j'aimerais une chose c'est que tu me laisses aller

Elle soulève à propos de telles constructions deux problèmes. D'une part celui de la relation entre les deux réalisations de la place de construction. D'autre part, celui de la nature grammaticale de la deuxième construction verbale.

Sur le premier point, il est précisé (*loc. cit.*, p. 144) : "le syntagme à [pro-forme] est mis en équivalence avec une construction verbale". Quant à l'expression de cette relation d'équivalence, elle peut se faire "dans les cas les plus clairs" par l'intermédiaire du verbe *c'est* (cf. (33)). Dans d'autres cas, "l'intonation révèle un enchaînement particulier entre le [premier] syntagme et ce qui suit".

- (34) une chose paraît certaine on ne s'attendait pas à un pareil déferlement

Sur le second point, il est dit que lorsque la construction se fait par l'intermédiaire de *c'est*, la deuxième construction verbale comporte un certain nombre de contraintes imposées par le constructeur présent dans le premier terme. Cette question n'est pas approfondie pour le cas où *c'est* l'intonation qui marque la relation.

Je reprends volontiers cette analyse à mon compte. J'essaierai seulement de lui donner un prolongement en montrant que la relation qui unit les deux termes de ces constructions lorsqu'il n'y a pas de verbe *c'est* est en fait un cas particulier de couplage : un schéma de couplage peut mettre en relation une place syntaxique de constructeur avec sa réalisation lexicale.

Il s'agit donc d'énoncés "mixtes" où un constituant doit être à la fois considéré comme réalisation d'une place de construction et comme deuxième terme d'un schéma de couplage. On insistera sur le fait que ce type d'énoncé "mixte" permet de lexicaliser une place de construction avec une combinatoire lexicale d'une très grande liberté par rapport aux contraintes qui apparaissent dans les autres cas de réalisation des places syntaxiques. Soit le constructeur *il est bien français de* :

- (35) il est bien français de ne pas respecter les limitations de vitesse  
 (36) \* il est bien français qu'on respecte pas les limitations de vitesse  
 (37) il y a une chose qui est bien française c'est de ne pas respecter les limitations de vitesse  
 (38) ? il y a une chose qui est bien française c'est qu'on ne respecte pas les limitations de vitesse  
 (39) ? il y a une chose qui est bien française c'est de ne pas respecter les limitations d'habitude mais de voir une voiture de gendarmes et de ralentir  
 (40) il y a une chose qui est bien française on respecte pas les limitations de vitesse d'habitude mais on voit une voiture de gendarmes et on ralentit

Le schéma de couplage permet de donner à la lexicalisation la forme d'un ensemble d'énoncés constituant une manière de petit discours; on comparera avec les possibilités de lexicalisation dans le cas du dispositif faisant appel au verbe *c'est*.

Un autre type d'interaction concerne non plus la lexicalisation d'une place de construction du verbe, mais l'établissement du lien syntaxique lui-même entre les deux constructions verbales. En dehors du domaine de

la valence du verbe, et de quelques “compléments de temps et de lieu”, l'établissement du lien de rection semble supposer le relais par un élément de type préposition ou conjonction :

- (41) il danse d'une façon merveilleuse (rection en *comment*)
- (42) \* il danse une façon merveilleuse
- (43) elle est partie à cause de son père (rection en *pourquoi*)
- (44) \* elle est partie son père

Il n'y a pas de marqueur généralisé de dépendance qui indiquerait simplement une dépendance entre le verbe et un élément régi sans spécifier s'il s'agit de rection en *quand*, *comment*, *pourquoi* etc.<sup>4</sup>.

On observe cependant, là aussi, que cette contrainte peut être levée dans des formes particulières de réalisation de la place régie. Des usages non standard nous offrent des éléments régis sans préposition dans les extractions et les relatives<sup>5</sup> :

- (45) c'est ça qu'il t'aboyait le pauvre  
(entendu au sens de : c'est à cause de ça [ton chapeau] qu'il t'aboyait)
- (46) attention c'est la serviette que je me suis essuyé  
(au sens de “avec laquelle”)

Je proposerai de considérer qu'une autre façon de constituer une rection “passe partout” non marquée par une préposition ou une conjonction consiste à utiliser une forme de couplage.

- (47) il a pris la parole < tout le monde hurlait >  
(au sens de : “alors que tout le monde hurlait”).

Il serait vain de chercher à spécifier quelle place de rection particulière est ainsi réalisée par le couplage (*quand* ?, *comment* ?, *pourquoi* ?). Il s'agit d'une forme neutre de rection qui répondrait tout au plus à une question comme : *dans quelles conditions il a pris la parole* ? Dans ce cas, on peut donc dire que le schéma de couplage crée la relation en même temps qu'il la lexicalise, il ne met pas en relation une première réalisation de la place et la lexicalisation de cette place. Il faut cependant noter que là encore le recours au schéma permet d'échapper aux contraintes de réalisation qu'entraînerait la présence d'un joncteur morphologique correspondant aux divers types de rection : *quand*, *comment*, *pourquoi*, etc.

4. J'ai montré dans J. DEULOFEU [1988] que, contrairement à une opinion largement répandue, *que* ne joue pas en fait ce rôle de subordonnant universel.

5. Voir la discussion des cas de relatives dans J. DEULOFEU [1988] et des extractions dans ROUGET-SALZE [1986].

### 3.1.2. Association et schémas d'énoncé

Dans les cas étudiés jusqu'ici, je suis parti d'une construction verbale et j'ai suggéré qu'on pouvait en élargir les possibilités de réalisation par le recours à une relation d'association. Il faut maintenant préciser que cet élargissement se fait dans le cadre des contraintes propres imposées par les schémas d'énoncés que constituent les relations d'association.

Les relations d'association n'imposent pas le même type de contraintes que les relations de rection. Dans un schéma d'énoncé fondé sur une relation d'association, le lien entre les positions n'est pas créé par une catégorie constructrice, il n'y a donc pas de faits de rection et donc de contraintes sur les types de catégories grammaticales qui peuvent réaliser les positions d'un schéma : ces positions peuvent même être occupées par des éléments qui n'appartiennent pas à une catégorie grammaticale, comme le *bof* de l'énoncé qui suit :

(48) il m'a regardé et *moi* < *bof* >

Sous cette forme élémentaire, on peut mieux isoler les propriétés propres au schéma lui-même. Du point de vue de la forme, les divers schémas sont caractérisés avant tout par des critères prosodiques, chaque schéma possède sa courbe particulière. Et ce sont des contrastes d'intonation qui vont créer les dépendances entre les positions.

Outre l'intonation, ces schémas présentent aussi des particularités dans la distribution de certains éléments segmentaux. Il ne s'agit pas de restrictions portant sur les catégories grammaticales, mais bien sur les marqueurs de la structure modale.

Voyons quelques types de schémas d'énoncés qu'il nous sera utile de distinguer si nous voulons mieux cerner les propriétés du couplage.

## 3.2. QUELQUES TYPES DE SCHÉMAS

### 3.2.1. Le couplage

Il s'agit d'une organisation à deux positions dont on a déjà donné des exemples :

(49) moi < pas de demi

(50) moi < bof

(51) les quarts de finale < les clubs visiteurs ont gagné deux matches >

Cette relation a comme trace un schéma intonatif mettant en contraste les deux termes. Le premier terme est caractérisé par l'intonation ouvrante et par le fait qu'avec cette intonation ouvrante, il ne peut porter certaines marques modales : il ne peut, par exemple, être affecté ni de la négation ni de la restriction :

(52) \* pas moi < un demi >

(53) \* que les quarts de finale < les clubs visiteurs ont gagné deux matches

Le deuxième terme, porteur d'une intonation fermante, est aussi celui qui porte les contrastes de modalités :

(54) moi < pas de demi >

Un problème intéressant est alors soulevé par la réalisation en catégories grammaticales de chacune des places de ce schéma. Il y a une contradiction entre la théorie et la pratique des descripteurs.

En théorie, nous l'avons vu, tout type de réalisation semble possible. Cependant les exemples que l'on étudie le plus souvent sont ceux où le premier terme est réalisé par une construction nominale et le second par une construction verbale tensée.

On reconnaîtrait facilement qu'il y a des cas où la partie modalisée n'est pas une construction verbale :

(55) les quarts de finale < sensationnel / le bide / rien du tout

Mais c'est la première partie qui est intéressante. Un premier coup d'œil semblerait montrer qu'on y relève soit des groupes prépositionnels soit des groupes nominaux à un titre ou à un autre, éventuellement une construction verbale nominalisée à l'infinitif ou par *que*.

(56) randonner dans ces conditions < pas d'accord >

On ne cite jamais d'exemples comme (58) où le premier terme serait constitué par une construction verbale tensée non introduite par un connecteur :

(57) la rentrée < il pleuvait >

(58) on est rentré < il pleuvait >

Cette restriction sur les catégories grammaticales qui peuvent apparaître dans la position non modalisée de la configuration reste à expliquer. Si, comme je le prétends, les énoncés tels que :

(3b) ils dansaient on aurait dit des américains (Az, 12, 1)

(4b) ils mangeaient c'était minuit (Az, 15, 3)

relèvent du schéma à couplage, on voit ce que l'on gagne : d'une part, cette bizarrerie de distribution disparaîtra et il n'y aura plus à l'expliquer; et de l'autre, on aura un moyen pour analyser certains effets de subordination. Il faut cependant prendre garde que tous les énoncés comportant deux constructions verbales qui font un "effet de couple" ne sont pas des instances de ce schéma. Je vais donc distinguer du couplage deux autres schémas, qui doivent faire l'objet d'une étude distincte.

### 3.2.2. Pseudo-corrélation

L'énoncé en italiques dans l'exemple 10 de la liste fait un effet de couple, mais je ne l'analyserai pas comme un schéma de couplage :

(10b) Hé le genêt c'est pareil *tu le coupes aujourd'hui < dans deux mois il repoussera >* et ça continuera comme ça (Mike, 32, 15)

Il s'agit de deux constructions verbales unies par un schéma ouvrant fermant qui pourrait inviter à en faire un cas de couplage. Je préfère en faire un schéma autonome pour les raisons suivantes :

— le premier terme peut être négatif :

(59) tu le coupes pas < il repousse pas >

— Il y a ensuite des éléments de symétrie entre les deux termes qu'on n'observe pas dans les couplages proprement dits :

(60) *un il avait cassé la charrue ou il avait besoin de de chevaux  
l'autre il disait ben aujourd'hui je m'en sers pas viens les prendre*  
(AZ, 13, 5)

— la forme de couplage est plus facile à insérer sous un *comme* antéposé :

(61) comme tu arriveras ce sera fermé adresse-toi à côté

(62) ? comme tu le coupes pas ça repousse pas pas besoin de désherbant

— Enfin on ne peut marquer cette relation par un *que* comme c'est le cas pour les autres :

(63) \* tu le coupes pas que ça repousse pas

(64) il est arrivé que c'était 8 h

Il existe un autre type d'énoncés voisin des couplages, mais que je propose de distinguer. Il s'agit d'énoncés qui se présentent indifféremment avec ou sans *que* et qui peuvent recevoir une négation dans leur premier terme :

- (65) il était pas encore arrivé (que) c'était déjà cinq heures  
 (66) tu n'étais pas encore né (que) j'avais déjà fait deux guerres

Il s'agit là aussi d'un type de pseudo-corrélation qui se distingue des couplages. On peut donner deux arguments. Cette pseudo-corrélation est difficilement enchâssable sous un *comme* :

- (67) ? comme tu étais pas encore né j'avais déjà fait deux guerres tu devrais pas me contredire  
 (68) ? comme il était pas encore arrivé c'était déjà cinq heures j'ai dû partir

Le deuxième terme de la corrélation ne peut être interrogé à la différence du couplage :

- (69) hier il est arrivé c'était quelle heure  
 (70) ? hier il était pas encore arrivé c'était quelle heure

### 3.2.3. La greffe

Dans ce cas, nous ne sommes plus à l'intérieur d'un seul énoncé. Il s'agit de la mise en rapport de deux énoncés pourvus chacun de leurs modalités, certains diraient de deux énonciations. En apparence, on dépasse ici le niveau de la syntaxe pour arriver à celui de la simple cohérence discursive. Il est cependant possible de marquer formellement au moins un type de relation entre énoncés. On peut faire la différence entre le cas où il s'agit de la juxtaposition de deux énonciations indépendantes et le cas où on veut indiquer qu'un des énoncés doit nécessairement s'interpréter par rapport à l'autre. Je parlerai de schéma de greffe pour ce dernier cas.

De façon très générale, je désignerai par le terme de greffe tout schéma qui marque la mise en relation de deux unités significatives complètes. La première n'est pas nécessairement verbalisée sous forme de catégories grammaticales, il peut s'agir d'un cri, il peut s'agir d'une situation, d'une action. Si les deux unités concernées par la greffe sont à base de catégories grammaticales, chacune constitue un énoncé pourvu de ses modalités énonciatives.

Un cas particulièrement repérable de greffe est celui où un des deux énoncés pourvu d'un schéma intonatif plat et infra grave est inséré en incise au milieu de l'autre qui comporte des formes de reprises :

- (71) cette fois-là *on était allé voir* — on était encore à Toulon non —  
*on était allé manifester chez R. Barre >* (Rich, 12, 1)

Remarquons que la greffe en incise est affectée d'une modalité interrogative tandis que l'énoncé de premier plan est assertif : non seulement chaque construction verbale est modalisée, mais les deux modalités sont indépendantes.

Ce type d'organisation est responsable de l'effet de subordination observé en (1b) :

- (1b) il y a mon père — il a une bonne voiture — il fait le trajet en deux heures

La greffe d'un énoncé pourvu de toutes ses modalités sur un autre s'accompagne en effet le plus souvent d'un décalage intonatif qui donne à l'élément greffé un statut d'"arrière-plan" par rapport au premier plan constitué par l'autre énoncé. Cet effet d'arrière-plan, combiné avec une relation anaphorique, est à l'origine de l'effet de "relative appositive" observé dans (1b).

Je ne poursuivrai pas ici l'étude de cette forme de dépendance, je l'isole simplement des autres types, puisqu'il n'apparaît aucune contrainte de quelque sorte que ce soit sur les deux énoncés de la greffe.

Je donnerai seulement un autre exemple pour montrer que les schémas de greffe ne sont pas limités à la création d'incises : on retrouve dans l'exemple qui suit un énoncé pourvu d'une intonation assertive descendante suivi d'un autre qui possède l'intonation plate et infragave. Ce schéma induit une interprétation explicative : on paraphaserait volontiers la construction greffée par une "subordonnée de cause".

- (72) après aucun rapatrié n'est retourné en Algérie > — *ils nous*  
*avaient pris les appartements* — c'était fini quoi enfin hein voilà  
on a continué à travailler (Morag, 16, 1)

Voilà donc cerné le domaine de la relation de couplage. Je vais utiliser les résultats précédents pour proposer une typologie des cas où le couplage intervient entre deux constructions verbales dont aucune ne porte de marques morphologiques de dépendance. La grande distinction qui ressort oppose le cas où le schéma de couplage intervient entre un constructeur et une forme de lexicalisation d'une de ses places et le cas où le schéma contribue à créer une relation de rection "passe partout".

#### 4. TYPES D'ÉNONCÉS À COUPLAGE DANS LES CORPUS

##### 4.1. RAPPEL DES PROPRIÉTÉS DE L'ENSEMBLE DE LA CLASSE

Je reprends ici les principaux exemples de couplage qui figurent dans la liste introductive :

- (3b) ils dansaient on aurait dit des américains
- (4b) (je me rappelle quand elle sortait des moutons) des fois ils mangeaient c'était minuit
- (8a) (l'hiver tout le monde partait sur le continent) on se retrouvait on était tout seuls
- (9b) il avait on aurait dit une tonsure là

Dans tous ces énoncés :

- la première construction a une intonation ouvrante contrastant avec l'intonation fermante de la seconde.
- La première construction ne peut pas être négative.
- La deuxième construction ne peut être antéposée.

Ces propriétés justifient que l'on pose une relation de couplage entre les deux constructions verbales pour l'ensemble de ces cas.

Les sous-types seront déterminés par le degré d'intégration de la deuxième construction par rapport à la syntaxe du premier verbe. On distinguera le cas d'intégration forte où la construction couplée est une lexicalisation d'une place de construction de la première et celui où elle peut être interprétée comme une forme "étendue" de rection verbale.

##### 4.2. COUPLAGE PAR ÉQUIVALENCE ET LEXICALISATION D'UNE PLACE DE CONSTRUCTION

Le caractère distinctif "observable" de ce premier type de couplage est que la première construction comporte une place non réalisée ou réalisée par pronom "indéfini" ou un élément à valeur lexicale générique. Le deuxième terme peut être considéré comme la réalisation ou l'explicitation lexicale de la place de construction en question, mais cette réalisation ne se fait pas selon les catégories grammaticales attendues dans le paradigme créé en langue par le constructeur : elle se fait sous forme de construction verbale tensée sans marque de dépendance segmentale.

Une propriété commune à tous les cas est que le couplage ne peut concerner qu'une seule place de construction.

#### 4.2.1. Place réalisée par un élément pronominal ou lexical à valeur générique

Je vais étudier essentiellement les cas où la place de construction est mise en relation avec sa lexicalisation par la seule intonation :

- (73) à ce moment-là ce qu'ils ont fait eh ben ils se sont mis en grève  
(Rich, 11, 7)

Deux types de questions se poseront à leur sujet : d'une part voir s'il y a des contraintes sur ce qui peut fonctionner comme lexicalisation et d'autre part examiner dans quelle mesure on peut établir une limite entre cette structure et la simple juxtaposition discursive.

Cette limite est difficile à établir lorsque le premier terme ne présente pas une marque d'incomplétude aussi nette que la réalisation pronominale en *ce que*. Dans les exemples du corpus, on pourra s'appuyer sur tout un ensemble d'indices pour décider s'il y a ou non schéma de couplage :

- (74) il m'est arrivé une chose c'est lorsque j'ai ouvert cette échoppe  
j'étais envahie du matin jusqu'au soir (Bil, 8, 12)

La présence du *c'est* est évidemment un indice qui plaide en faveur de l'analyse de la seconde construction verbale comme réalisation lexicale de la place annoncée par *une chose*.

Au contraire, dans l'exemple qui suit, on peut ne voir qu'un cas de cohésion discursive entre les deux énoncés, à travers une relation "d'inclusion lexicale" dont *un moyen* constitue le terme générique :

- (75) elle avait trouvé un moyen très simple pour dissimuler ses piqûres  
elle mettait tout simplement de l'antirides (Zev, 9, 11)

L'exemple (74) pose un autre problème de limites. On pourrait en effet y voir une reprise par construction verbale indépendante après amorce du dispositif complet en *c'est que* dont il ne resterait que la bribe *c'est*. L'hésitation entre l'analyse en schéma et l'analyse en bribe dépasse ce cas particulier pour toucher d'autres exemples. L'étude fine des courbes intonatives permettrait sans doute de résoudre un certain nombre de cas. Il a en effet été remarqué qu'une intonation de bribe avec rupture nette de la mélodie au moment de l'interruption de la première construction et reprise avec débit accéléré de la seconde se distingue de l'intonation "continuative" qui caractérise les configurations binaires.

Je me contenterai de souligner que l'alternative est très souvent indécidable et que tel ou tel des exemples donnés ici comme exemple de configuration pourrait être réanalysé comme bribe. Cependant, comme dans

beaucoup de cas d'ambiguïté syntaxique, à côté des cas douteux, il existe à mon sens suffisamment de cas nets pour justifier l'existence des deux structures.

Je proposerai d'analyser comme couplages la série d'exemples qui suit. Les deux premiers exemples comportent un dispositif relatif dans le premier terme qui en souligne l'incomplétude syntaxique :

- (76) [quand je suis à la caserne ou n'importe quoi] la première chose  
que je pense té je serais au club avec mes collègues je m'amuserais  
(AG, 13, 10)
- (77) ce que je comprends pas moi ils auraient euh ce film comme ça —  
ils auraient dû montrer un peu plus de sang un peu plus d'horreur  
(AG, 87)

Les deux exemples suivants sont au contraire à la limite de l'enchaînement discursif : l'effet d'incomplétude ne repose que sur le caractère très indéfini de la détermination d'un substantif à valeur générique. Dans (79) en outre, il faut supposer que *je savais pas dans quel but* est un équivalent de *dans un but que je savais pas*, c'est-à-dire que le verbe *savoir* est support de détermination — comme dans *il a chanté je sais pas quoi* — et non verbe recteur.

- (78) elle m'avait dit ça dans un but < tu seras loin de moi mais tu seras  
loin de tes beaux-parents et tu vivras avec ton mari (Arr, 3)
- (79) ils m'ont fait cet appartement pour moi mais je savais pas dans  
quel but c'est que là elle avait une bonne sous la main  
(Santa, 8, 11)

Dans d'autres exemples, le couplage peut se faire avec un élément purement nominal. On ne peut plus dire dans ce cas que la deuxième construction verbale lexicalise une place de construction du premier membre : l'effet de construit repose là entièrement sur le schéma de couplage.

- (80) alors le plus beau j'ai roulé un an tous les jours avec un camion de  
l'armée sans permis militaire (Arlaud, 12, 7)

On peut coupler par ce moyen non seulement le lexique d'une place mais l'ensemble de la réalisation lexicale de la construction, y compris le verbe, avec un premier membre qui représente le squelette syntaxique de la construction :

- (81) ce que je vais faire je vais acheter un petit plat je vais mettre des  
morceaux de morue coupée dedans comme ça je sale plus  
(Mike, 5, 2)

- (82) ce que le gouvernement du Québec a fait ils ont dit d'accord nous adoptons la loi de non-obstance
- (83) tu penses bien que dans un cas comme ça moi ce que j'ai fait j'ai pleuré j'ai pas réagi tu vois (Tsymbydy, 5)

Ce procédé permet une lexicalisation très souple, qui développe le squelette syntaxique par un ensemble de constructions verbales. Là encore on se trouve à la limite entre syntaxe de l'énoncé et organisation du discours. Il est enfin important de noter que ce sous-type de couplage peut être souligné par un *c'est* d'équivalence même lorsque la lexicalisation n'est pas une *que-phrase* :

- (84) alors ce qu'on a fait c'est — elle elle a m'a fait le chèque moi je l'ai fait à l'Euromarché (Tsymbydy, 4, 7)

#### 4.2.2. Place non réalisée

La deuxième forme que peut prendre ce couplage est la suivante : la construction verbale figurant dans la partie à intonation ouvrante comporte une place qui n'est pas réalisée, la deuxième partie de la configuration est une construction verbale interprétée comme réalisation lexicale de la place non réalisée. Là encore cette réalisation lexicale ne se fait pas selon les catégories grammaticales du paradigme imposé en langue par le constructeur : dans les réalisations sans couplage les verbes suivants n'admettent pas des constructions verbales tensées en asyndète comme compléments.

On peut d'abord citer des exemples comportant des verbes "métalinguistiques" :

- (85) on joue chez nous ça s'appelle la Lyonnaise (Rousset, 2, 3)
- (86) ils ont continué tous les deux à être dans un état pas possible et ils ont fait pour ainsi dire comme une enfin dans cer avec certaines drogues on appelle ça une crise de delirium je crois (Zevil, 19, 3)

On peut bien évidemment considérer qu'il s'agit là d'un cas très particulier : celui où la construction verbale qui établit une rupture dans le paradigme grammatical d'une place de construction est un verbe qui évoque lui-même le processus de réalisation lexicale de la place. On doit cependant noter que l'ensemble des configurations où interviennent ces verbes présentent les propriétés que nous avons reconnues aux couplages : la première construction est nécessairement affirmative et à intona-

tion ouvrante. La deuxième construction est toujours à droite du constructeur :

- (87) \* ça s'appelle la lyonnaise on joue chez nous  
 (88) la lyonnaise on joue chez nous

Il reste donc intéressant de noter que de telles réalisations de place ne sont possibles que sous certaines configurations et donc de les regrouper avec l'ensemble des réalisations ainsi contraintes.

Les formes que peuvent prendre ces lexicalisations peuvent donner lieu à des structures comportant des incises :

- (89) après ils commençaient à créer – ceux qu'ils allaient à l'école – on  
 appelait ça les "balilles" (Lau, 2, 3)

Énoncé qu'il serait possible de paraphraser par :

- (90) après ils commençaient à créer des "balilles" pour ceux qui allaient  
 à l'école

Cette configuration n'est pas limitée aux verbes proprement métalinguistiques :

- (91) il avait on aurait dit une tonsure là le le machin une perruque tu  
 sais il avait les cheveux ronds comme les moines (Barrué, 12, 7)

On en trouve des exemples intéressants, toujours avec les mêmes restrictions, appuyées sur le verbe *c'est* :

- (92) moi j'aime c'est les champignons  
 (93) Madame Martinez elle a décidé c'est d'aller à la maison de retraite

On pourrait dire que la construction verbale réalisant la place ne possède pas vraiment de verbe constructeur. Le verbe *c'est* a un emploi proche de celui qu'on observe dans l'extraction, comme en témoigne le fait qu'il est suivi de la marque de rection (*de*) imposée par le verbe *décider*.

Ces cas-là se rapprochent en fait des précédents. Le verbe de type *c'est* opère un choix lexical sur une place de construction déjà dégagée et le couplage met en rapport le constructeur origine de la place avec l'opération (choix exclusif, approximation, dénomination) effectuée sur le lexique qui pourrait y figurer.

Ce type de couplage semble donc réservé à une classe de verbes à statut particulier. Une série d'indices me poussent à dire que le phénomène de réalisation du contenu lexical de la place de construction sous forme de construction verbale indépendante a une plus large extension.

Il y a des cas où tout un ensemble de constructions verbales peut enchaîner après un verbe pourvu d'une intonation ouvrante, de telle sorte que les constructions peuvent être considérées comme lexicalisations d'une place du verbe. On notera l'équivalence posée en discours entre la forme ordinaire du complément et sa version libre :

- (94) enfin on a parlé de nos malheurs on a parlé < tu te rappelles quand on venait chez toi parce qu'on était jeune ménage on n'y arrivait pas à la fin du mois alors on se mettait à plusieurs pour finir nos mois

Enfin le phénomène n'est pas limité au verbe, des constructeurs prépositionnels peuvent annoncer la lexicalisation :

- (95) moi je travaille là depuis ça fait vingt ans que je suis là  
 (96) on va creuser avec — bon on a des appareils pour creuser eh bon tu as des pelles pioches mais il y a un matériel sophistiqué maintenant avec le laser tout ça donc on creuse droit (Lomb, 14, 3)

La présence de la préposition montre bien que l'on a affaire à un couplage interne à la place de construction : il ne crée pas une nouvelle relation syntaxique, il développe lexicalement une relation existante. On pourrait évidemment proposer d'analyser ces énoncés comme des reprises après inachèvement d'une première construction. Je fais le pari, devant la fréquence de cette configuration, qu'il s'agit d'une forme de lexicalisation par couplage. Je réserverai l'analyse en brise à des cas tels que :

- (97) et comme c'est très vert je veux dire ça fait — tu as l'impression d'être — et puis de toute façon même aux alentours de Bristol tu es vite sorti de la ville enfin je veux dire (Perez, 20, 5)

Si on la reconnaît comme telle, cette forme de lexicalisation est cependant différente des précédentes. Les verbes tels que *c'est* ou *on dirait* explicitaient verbalement l'opération métalinguistique sur le lexique. Dans l'enchaînement par énonciation indépendante, le locuteur effectue la lexicalisation sans la désigner.

#### 4.3. FORME ÉTENDUE DE REACTION VERBALE

Il s'agit là de cas où plus qu'une forme de lexicalisation, la deuxième construction verbale représente une manière d'extension de certaines places de constructions verbales :

- (98) il est arrivé il était tout déchiré (Trab, 16)  
 (99) l'hiver tout le monde partait sur le continent on se retrouvait on  
 était tout seuls (Perr, 15)  
 (100) je l'ai trouvé il était en train de réparer sa moto (Mars, 1.11.80)

En quel sens peut-on parler d'extension de la place de construction et non de lexicalisation ? Considérons les exemples (99) et (100). Jusqu'ici nous les avons comparés avec des constructions standard des verbes, en considérant qu'ils fournissaient un équivalent de la place en "comme ça", ce qui assurait au verbe sa complétude syntaxique. Mais on peut fournir des exemples qui montrent que le même schéma d'énoncé est compatible avec des interprétations qui n'ont pas leur équivalent dans les réalisations standard :

- (101) une ville qui l'hiver a six — l'été du moins — a dix-huit mille  
 habitants l'hiver elle se retrouvait on était deux mille  
 (Perrini, 15, 136)  
 (102) blagues que tu blagues t'elle est arrivée l'autre il avait jeté le  
 cochon dans le feu (Bergès, 22, 11)

Ici l'interprétation n'est pas celle qui serait tirée d'une valence : les valences de ce type supposent que l'indication de la place en "comme ça" se réfère soit au sujet soit à l'objet (pour le cas de *le trouver comme ça*). Ce n'est évidemment pas le cas dans les exemples précédents. Pour ces exemples l'interprétation conviendrait à une syntaxe de type rection "étendue" : la deuxième construction verbale serait proportionnelle à un élément comme : *dans des conditions telles que*. On pourrait évidemment avancer qu'il s'agit d'un cas d'homonymie syntaxique et que ces verbes sont compatibles avec les deux types de relation. Je fais simplement remarquer qu'il n'y a aucun moyen formel de faire la différence.

Il me paraît donc plus prudent de poser qu'il y a une seule relation syntaxique : celle qu'établit le couplage et que cette relation peut, selon les verbes et selon le contenu couplé, soit s'interpréter seulement comme une rection étendue, soit se projeter, en quelque sorte, sur une place de valence non remplie (dans ce cas une coréférence au sujet est nécessaire comme dans (99) ou (100)). C'est en ce sens que je parle d'extension de valence ou de rection. Cette solution permet en outre de ne pas exiger pour tout verbe une analyse en valence ou en rection, elle admet une indétermination à ce sujet.

#### 4.3.1. Cas de projection de l'élément couplé sur une place de valence

Outre nos deux exemples de référence, nous pouvons citer :

- (103) on fait ça se passe il y a trois phases si tu veux (Lomb, 9, 10)

La projection se fait sur la place : ça se passe *comment, comme ça*.

Dans (104), où le locuteur parle d'adoptions d'enfants et de l'âge auquel ils sont adoptés, on peut considérer qu'il s'agit d'une valence à deux termes interdépendants : *avoir ses enfants petits, déjà grands* :

- (104) elle mes a eus ils étaient tout petits la fille elle l'a eue à la naissance  
et le garçon un peu plus tard (Toum, 6, 1)

Il est intéressant de remarquer que certaines de ces projections se sont grammaticalisées au point que la deuxième construction verbale prend l'ensemble des propriétés d'un élément régi et n'est plus soumis à la contrainte de la position droite. Il s'agit du cas de *il y a* = expression de temps. Ce cas est figé au point que certains on pu proposer qu'il ait subi un changement de catégorie qui en ferait une véritable préposition. Voici un exemple attesté, suivi d'une manipulation montrant la parfaite intégration grammaticale :

- (105) disons que ça a dû se passer il y a une vingtaine d'années de ça tu  
vois (Mike, 31, 14)
- (106) c'est il y a une vingtaine d'années que ça a dû se passer

La question de savoir quelles places de valence peuvent accepter un tel couplage reste ouverte et ne pourrait être résolue que par une enquête systématique. Une tendance cependant doit être relevée : les places concernées sont essentiellement *comment, quand* et *où*.

#### 4.3.2. Cas de rection généralisée

Les premiers exemples sont précisément ceux où la limite entre valence et rection est difficile à apprécier :

- (107) alors la difficulté c'est que les enfants naissent là-bas ils ont pas  
d'état civil bien souvent (Tour, 5, 12)
- (108) les gens pauvres ils vivent ils sont sur les maisons sur les toits des  
maisons (Tour, 7, 16)
- (109) il est remonté il pleurait il criait il voulait rentrer (Lomb, 15, 15)

Ce dernier exemple nous montre la difficulté qu'il peut y avoir parfois à distinguer le couplage d'une simple énumération de constructions verbales. Les seuls indices auxquels on peut s'accrocher sont : le recours à l'écoute de l'intonation et une impression de cohésion d'ensemble illustrée par le fait qu'un élément de coordination inséré ne donne pas un énoncé globalement équivalent, (108b) n'est pas équivalent de (108) :

(108b) les gens pauvres ils vivent et ils sont sur les maisons

Les cas de rection proprement dite peuvent être répartis en fonction des proportionnalités plus ou moins nettes avec les places de rection canoniques. Je rappelle cependant que je préfère voir dans cette sous-catégorisation des effets de sens secondaires liés aux éléments lexicaux en présence que des distinctions proprement syntaxiques :

#### Comment

(110) ils dansaient on aurait dit des américains (Azn, 12, 1)

#### Quand

(111) j'ai passé mon permis tourisme j'avais dix-huit ans (Arlaud, 7, 1)

(112) ho il nous retarde là hier il est venu quelle heure c'était (id.)

(113) l'été des fois ils mangeaient c'était minuit (Arri, 12, 11)

(114) ils sont arrivés juste je descendais (id., 12, 12, 81)

(115) eh oui puisque tu es venu à Montpellier tu avais 9 ans  
(Guidic, 12, 1)

(116) 7 h 1/2 le matin elle part — elle rentre à 7 h le soir hein elle rentre  
le soir il est 7 heures elle a pas tellement le temps  
(Le Dant, 12, 9; 13, 4)

Le dernier exemple montre une équivalence établie par le locuteur en discours entre les deux modes de construction de la détermination temporelle. Le nombre important de ces exemples pose en fait un problème intéressant qu'il faudrait poursuivre : celui du conditionnement lexical de ce tour. Les mêmes verbes y semblent constamment associés.

#### À quel point / combien

On trouve d'abord des exemples où le couplage développe explicitement une quantification portée par un morphème régi par le verbe :

(117) ils nous donnaient qu'un petit bout de pain hein — il y avait  
tellement la queue ils auraient pas arrêté jour et nuit autrement hein  
(Bonab, 2, 1)

(118) alors au bac de Quilbœuf il y avait tellement de voitures et de tout  
le monde quoi c'était la débandade complète (Boab, 1, 17)

Le deuxième terme du couplage fournit un équivalent sous forme d'énoncé indépendant de ce que l'on peut construire par une *que-phrase*<sup>6</sup> (*tellement de voitures que c'était la débandade*). La concurrence entre la forme grammaticalisée et le schéma d'énoncé pour ce genre de structures apparaît bien dans le contraste entre les deux énoncés :

- (119) en version française je trouvais vraiment que c'était exagéré à un point que ça passait pas (Benelli, 15, 7)  
 (120) ça sentait dans la cave ça empoisonnait (FR 3, 17.02.83)

### Dans des conditions telles que

Ces exemples justifient pleinement l'idée que le couplage généralise la notion de rection, sans se projeter systématiquement sur le découpage qu'y pratiquent les indicateurs de place grammaticaux. Le couplage met en relation le fait évoqué dans le premier terme avec une circonstance concomitante au sens le plus large du terme. On remarquera qu'en (122) le couplage est interrompu par une greffe :

- (121) à Domfront on est allé manger < il y avait des dans les mairies dans de grandes salles ils nous faisaient à manger pour les réfugiés (Bonab, 7, 13)  
 (122) Z il est allé à P il lui a fait la bise -- lui il fait presque 2 m comme toi -- l'autre il fait 1 m 60 tu sais -- on aurait dit qu'il embrassait un nain (Mike, 6, 15)  
 (123) L1 tu as vu la cabine qui est tombée à côté de L2 de Londres L1 non en France ici là du côté de -- elle est tombée ils étaient en train de faire les essais (Le Dant, 15, 8)  
 (124) il dit ils m'avaient engagé dans la marine je savais pas nager -- mais eux ne le savaient pas (Mike, 22, 13)  
 (125) d'abord sa petite parle très bien parce qu'elle elle parle elle faisait des -- sa petite qui a dix huit ans elle faisait beaucoup de trucs avec P. là sur FR 3 (Le Dan, 21, 14)

6. Les constructions de ce type ne sont pas faciles à analyser. Et la notion de corrélation consécutive par laquelle on désigne habituellement ces tours peut être trompeuse : il s'agit dans la version grammaticalisée d'un syntagme comportant un quantifieur *tellement*, à *tel point* qui régit une construction verbale indiquant le degré de la quantification. L'ensemble quantifieur-construction verbale est cependant régi par le verbe et pas simplement associé à lui comme c'est le cas pour les "consécutives" en *de sorte que*. Comparez :

- (a) il n'est pas venu (\*pas quand même / \*c'est) de sorte que rien n'est fait  
 (b) il m'embête (pas quand même / c'est) au point que je veux l'attaquer

Ce relevé donne une idée de l'extension du phénomène. Pour aboutir à une véritable description, il faudrait cependant plus d'exemples : travailler sur ce simple échantillon pourrait nous amener à accorder de l'importance à des faits qui frapperaient moins dans un corpus plus complet.

Il faut en outre se donner de nouveaux moyens pour distinguer ce dernier type de couplage des simples enchaînements discursifs. C'est parfois intuitivement clair : l'exemple suivant ne relève sans doute pas d'une structure en couplage, mais bien d'une simple liste d'énoncés juxtaposés :

- (126) quand le chien sent que quelqu'un est vivant il s'arrête il bouge  
plus il gratte avec la patte il aboie (Lomb, 10, 11)

Mais il existe des cas beaucoup plus douteux qui défient l'analyse :

- (127) et moi ils avaient goudronné quelque chose eh bien *je suis tombé*  
*dans le goudron alors j'en avais comme ça jusque là* (Bonab, 8, 4)

Dans cet exemple, on pourrait songer à prendre en compte la présence de *alors* pour n'y voir qu'un enchaînement discursif. Il est vrai que le couplage suppose une forte cohésion entre les deux énoncés, sans doute incompatible avec la présence de coordonnants ou de phatiques. Seule une enquête plus large pourra éclaircir ce point.

Dans l'énoncé suivant, la relation de type "dans des conditions telles que" est bien envisageable entre les deux premiers termes en italiques, mais que faire alors du troisième ?

- (128) et sur les orthocéras comme il y en a énormément ils font un travail  
de polissage avec un système complètement archaïque qui ressem-  
ble au vélo – *ils sont assis ils pédalent et ils polissent* – et ils  
rendent des pièces euh assez jolies (Nony, 12, 7)

Enfin, toute une autre série d'exemples posent un autre problème de limite que nous avons déjà rencontré : celui du couplage et de la bribe ou rupture avec reprise. Ainsi dans l'énoncé suivant :

- (129) il était resté seul sur le dessus du bateau en train de de il s'agrippait  
parce qu'il avait peur (Mike, 22, 16)

On pourrait y voir la confirmation que les locuteurs établissent des équivalences entre les réalisations sous forme de construction verbale indépendante et des réalisations plus attendues d'une construction du genre "rester tout seul à faire ça". On pourrait aussi y voir un abandon de construction après *en train de* et une reprise sans lien syntaxique par *il s'agrippait* ...

Le couplage est donc une façon d'étendre les possibilités de combinatoire syntaxique d'une construction verbale soit en regard des possibilités de lexicalisation d'une place, soit en créant une rection généralisée. Le fait que l'on ne puisse pas réaliser deux couplages correspondant à deux places de rection différentes, comme l'on aurait dans :

- (130)\* il dansait on aurait dit un américain c'était 7 heures  
 (131) il dansait à cinq heures comme un américain

me semble confirmer que cette extension ne se fait pas à l'intérieur de la syntaxe des catégories grammaticales, mais bien par l'intermédiaire des schémas d'énoncés.

Il resterait cependant à étudier les possibles codifications de cette structure qui pourrait la faire basculer du côté de l'organisation grammaticale. Il faudrait dans ce sens comparer les propriétés de ces constructions avec celles qui ont été étudiées dans Deulofeu [88] et qui comportent un *que* codifiant la dépendance de la construction verbale couplée :

- (132) ils dansaient qu'on aurait dit des américains / que c'était 7 h

## BILAN ET PERSPECTIVES

La typologie à laquelle nous avons abouti donne une idée de l'intérêt que présente l'utilisation de la notion de couplage pour l'analyse de toute une famille d'énoncés complexes. Il y a sans doute plus d'énoncés "mixtes" qu'on ne croit qui sont organisés par une composition de relations grammaticales et de schémas d'énoncés construits dans l'activité énonciative même du locuteur. Ce mélange de recours à des structures étroitement codifiées et d'improvisation *hic et nunc* constitue sans nul doute un instrument sémiotique efficace. Et nous touchons là à un des aspects les plus caractéristiques, mais aussi les plus difficiles à analyser de la syntaxe de la langue de conversation. La fécondité de l'analyse par couplage sera prouvée d'une part en affinant le type d'analyse que je viens de proposer pour le domaine du verbe et d'autre part en l'appliquant à d'autres secteurs de la langue.

Ainsi, on devrait pouvoir tirer parti de la notion de couplage pour rendre compte d'un type de "pseudo-relatives" que j'ai cité dans ma liste initiale :

(5b) eux ils ont un argot eh pétard on comprend que dalle (AG, 80, 17)

Leur étude sera l'objet d'un prochain article.

José DEULOFEU



### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, 1981, "La complémentation verbale", *Recherches sur le français parlé*, n° 6, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- 1986, "Une chose dans la syntaxe verbale", *Recherches sur le français parlé*, n° 7.
- CULIOLI, Antoine, 1975, *Transcription du séminaire de D.E.A.*, D.R.L., Université de Paris-VII.
- DEULOFEU, José, 1980, "Vers une description syntaxique des syntagmes NOM + que + SV en français parlé", *TA Informations*, vol. 21, n° 2, Grenoble.
- 1988, "Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination", *Recherches sur le français parlé*, n° 8.
- GIVON, T., 1983, *Syntax : A Functional-Typological Introduction*, vol. I, Amsterdam, Benjamins.

